

Homologations



Boîtier de type 3R

Table des matières

Renseignements généraux	1
Avertissements	1
Éléments de l'ensemble	2
Accessoires optionnels	2
Installation des éléments de plomberie / mécaniques	3
Raccordement électrique	4
Installation et vérification des éléments électriques	5
Garantie limitée	6
Formulaire de demande de garantie prolongée	7

Directives d'installation

Description

ArcticVent est un événement de plomberie qui offre une solution fiable contre le gel. De basses températures sur une période prolongée entraînent la formation de glace dans les événements de plomberie, puis leur blocage, tandis que l'air chaud et humide monte, forme de la condensation et gèle. Le système ArcticVent élimine ce blocage causé par la glace lorsqu'il est installé sur le toit d'un bâtiment, favorisant ainsi des conditions de vie plus saines.

Les modèles ArcticVent électriques GFC et CS doivent être protégés par un disjoncteur différentiel de fuite à la terre (DDFT). Tous les modèles GFC sont fournis avec un DDFT de 27 mA. Tous les modèles CS requièrent l'ajout d'un DDFT au panneau électrique ou l'utilisation d'un disjoncteur différentiel MilliAMP de Heat-Line. Ces produits doivent être installés et raccordés à l'alimentation conformément au Code canadien de l'électricité et au Code national de l'électricité aux É.-U.

- Le dispositif de protection contre le défaut à la terre ne doit jamais être contourné.
- Le produit ne doit pas être coupé, percé ou altéré de quelconque façon.
- Il faut TOUJOURS s'assurer du bon fonctionnement du dispositif de fuite à la terre au début de la période d'utilisation saisonnière, et chaque mois d'utilisation par la suite.

Note : Au moment d'installer l'appareil, s'assurer que la température extérieure n'est pas inférieure à -10 °C (14 °F).

Les modèles ArcticVent GFC requièrent un simple branchement au circuit électrique. Les modèles CS requièrent l'utilisation d'un dispositif de protection contre le défaut à la terre (non compris) et la pose de câbles sur place.

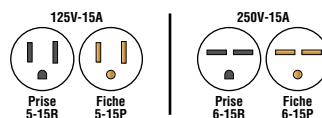
L'**expertise d'un plombier et de corps de métier électriques et mécaniques** est requise pour assurer une installation complète et conforme de ce produit. L'installation de ce produit professionnel doit être effectuée par des techniciens spécialisés brevetés, et être inspectée par les autorités compétentes dans les domaines des systèmes mécaniques et électriques à la fin des travaux.

Pour obtenir du soutien technique, communiquez avec Systèmes Heat-Line de protection contre le gel en composant le 1 800 584-4944.

Ce produit doit être installé en conformité aux codes de l'électricité, de la plomberie et du bâtiment.

ATTENTION! Le défaut d'installer correctement le produit et de vérifier son fonctionnement peut être dangereux et entraîner des dommages matériels ou des blessures mortelles.

Ensembles de fiche et de prise NEMA 5-15R/ 5-15P (modèle GFC AV120) et NEMA 6-15R/ 6-15P (modèle GFC AV240)



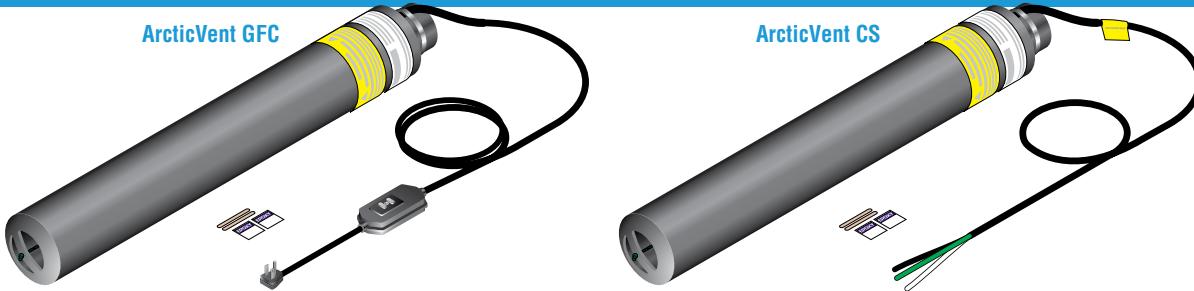
AVERTISSEMENT :

Consignes de sécurité et règles à suivre pour une installation et un fonctionnement sécuritaires

- Veuillez lire attentivement ces règles et ces consignes. Tout défaut de les respecter pourrait entraîner des blessures graves et des dommages matériels.
- Vérifiez vos codes de l'électricité, de la plomberie et du bâtiment avant l'installation. Vous devez vous y conformer.
- Avant d'installer ce produit, faites vérifier les prises de courant par un électricien pour vous assurer qu'elles sont adéquatement installées et à contact de mise à la terre.
- Avant l'installation ou l'entretien de votre système ArcticVent, ASSUREZ-VOUS que l'alimentation électrique est coupée.

- N'utilisez pas de rallonges électriques.
- Ne trafiquez ou ne modifiez jamais le boîtier de votre système ArcticVent ou l'appareil électrique interne qui y est associé.
- Ce composant est un dispositif électrique qui doit être installé correctement afin d'assurer le bon fonctionnement du système et de prévenir les risques de décharge électrique et d'incendie. Veuillez lire ces avertissements importants et suivre attentivement toutes les directives d'installation.
- Pour minimiser les risques d'incendie provoqué par des arcs électriques causés par des câbles chauffants endommagés ou mal installés, et pour se conformer aux exigences de Heat-Line, une division de Christopher MacLean Ltd., il faut obtenir les certifications d'agences, respecter le Code national de l'électricité aux É.-U. et le Code canadien de l'électricité et utiliser un dispositif de fuite à la terre. L'utilisation d'un disjoncteur ordinaire pourrait être insuffisante pour empêcher la formation d'arcs électriques.
- L'homologation des composants et du rendement est fondée sur l'utilisation des pièces indiquées par Heat-Line, une division de Christopher MacLean Ltd. N'utilisez pas de pièces de remplacement ou de ruban isolant de vinyle.
- L'installation de ce produit professionnel doit être effectuée par des techniciens spécialisés brevetés et être inspectée par les autorités compétentes dans les domaines des systèmes mécaniques et électriques à la fin des travaux.

L'installation ArcticVent



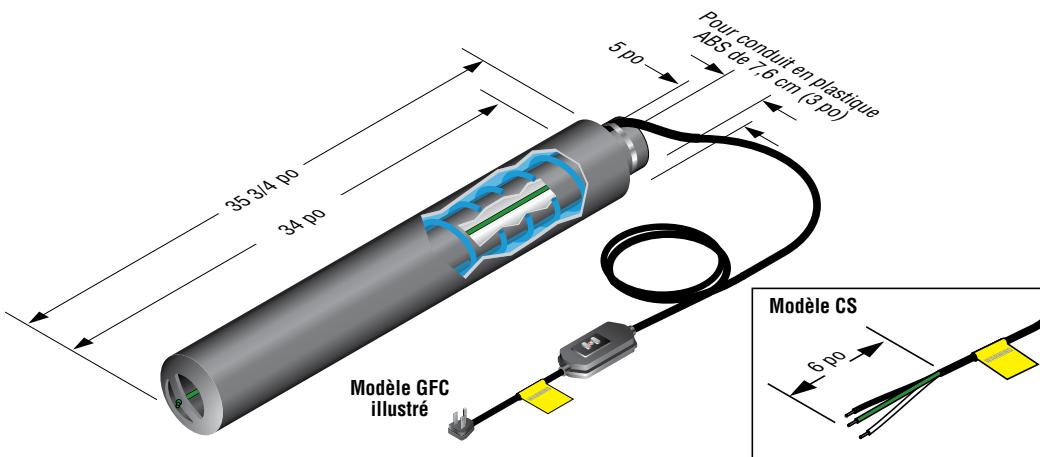
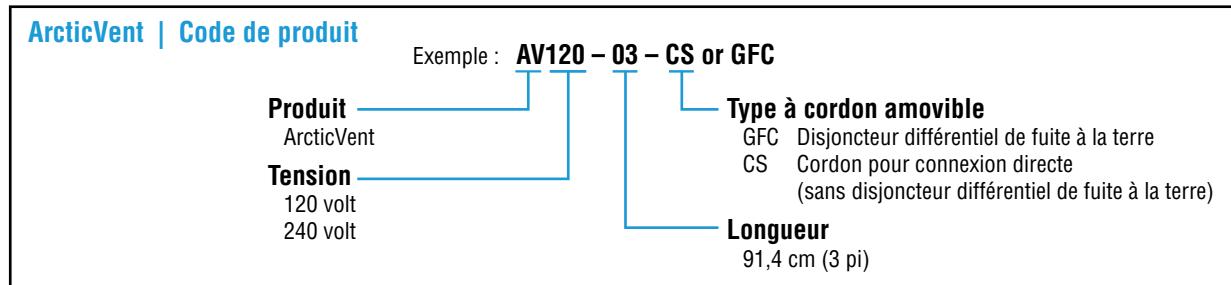
Éléments de l'ensemble

Quantité	Description
1	ArcticVent CS ou ArcticVent GFC
2	Époxyde à deux composants
2	Réglettes de mélange d'époxyde

Accessoires optionnels

TIMER-120P	Minuterie programmable pour modèle GFC de 120 V
TIMER-240P	Minuterie programmable pour modèle GFC de 240 V
TIMER-CS	Minuterie programmable pour modèles CS de 120 V ou de 240 V
MA-10	Interrupteur différentiel GFCI/ELCI pour équipement électrique
AV-AS-FLASH	Solin d'évent pour toit en asphalte
AV-ST-FLASH	Solin d'évent pour toit en acier
GARANTIE	Garantie limitée prolongée de 10 ans

Tableau de commande



Spécifications :

Longueur du cordon du modèle CS :	183 cm (72 po)
Longueur du cordon du modèle GFC 120 V :	122 cm (48 po)
Longueur du cordon du modèle GFC 240 V :	183 cm (72 po)
Disjoncteur différentiel de fuite à la terre :	27 mA (modèle GFC uniquement)
Poids :	5 kg (11 lb)

Élément chauffant :

Longueur totale du câble chauffant de 7,6 m (25 pi)
5 watts/pi à 10 °C (50 °F), autorégulée
Puissance maximale : 75 watts à 10 °C (50 °F)

Tubes :

Diamètre extérieur :	12,7 cm (5 po)
Diamètre intérieur :	7,6 cm (3 po)
Matériau :	Résine Lexan EXL9330
Résistance aux chocs :	11,0 pi lb/po à -50 °C (-58 °F)
Cote d'inflammabilité :	UL – UL94 (1,4986 mm/0,0590 po) : V-0 (2,997 mm/0,118 po) : 5VA

Adhésif conseillé :

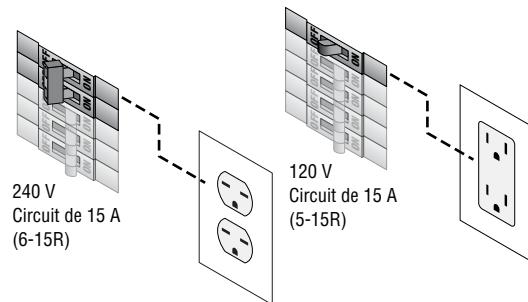
Époxyde à deux composants ou Loctite E-90FL (non compris)

Installation des éléments de plomberie/mécaniques

Installation standard du système ArcticVent

- Déballez soigneusement l'évent ArcticVent et vérifiez le produit pour déceler tout dommage causé par le transport.

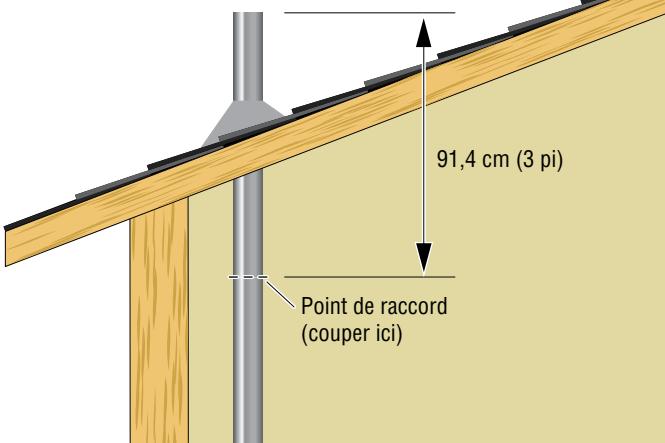
- Pour les modèles GFC, il est recommandé de faire installer un circuit électrique unique (de 15 ampères) par un électricien qualifié qui sera dédié au branchement du système. **N'utilisez pas de rallonges électriques.**

**1**

Pour les nouvelles installations, passez à l'étape 3.

Installations sur une cheminée de ventilation existante :

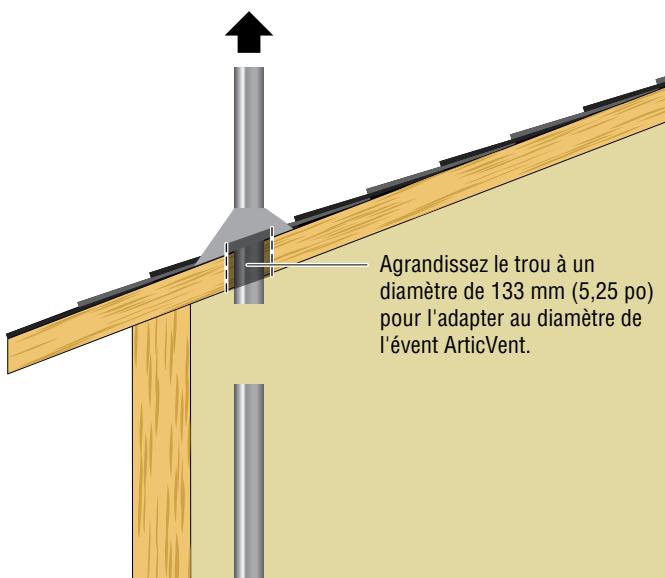
- Déterminez le point où l'évent ArcticVent sera raccordé à la cheminée de ventilation existante de 7,6 cm (3 po) à l'intérieur de la maison.
- Utilisez un coupe-tuyau ou une scie pour couper la cheminée de ventilation de 7,6 cm (3 po) de diamètre.

**2**

Installations sur une cheminée de ventilation existante :

- Faites sortir le segment de cheminée de ventilation du toit en le tirant. Agrandissez l'ouverture sur le toit (si nécessaire) pour l'adapter au diamètre de l'évent ArcticVent. L'ouverture doit avoir un diamètre d'environ 133 mm (5,25 po) ou plus, si nécessaire.
- Des raccords en plastique ABS (non compris) peuvent être utilisés pour adapter une cheminée de ventilation en plastique ABS trop étroite ou trop large afin d'obtenir un diamètre de tube de 7,6 cm (3 po).
- Retirez ou modifiez le solin existant, si nécessaire.

Un solin en métal ou en néoprène existant pourrait devoir être remplacé ou modifié. Des lubrifiants non toxiques peuvent être utilisés pour diminuer la friction lorsque l'évent ArcticVent est inséré dans le joint d'étanchéité en néoprène.

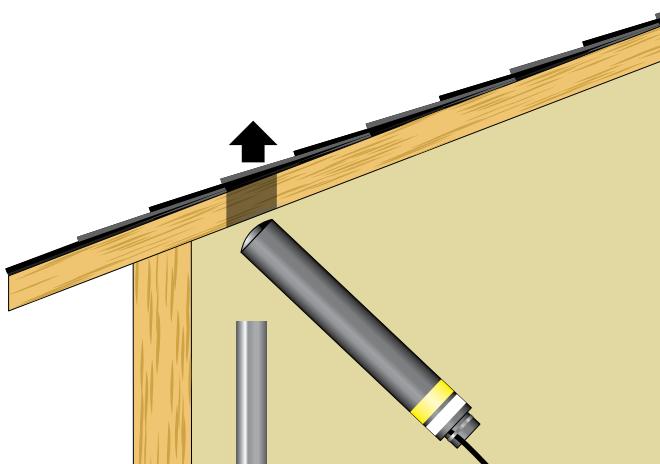


3

- L'évent ArcticVent peut être installé par en dessous en le poussant au travers de la toiture vers le haut et en se conformant à des pratiques d'installation de solin et de cheminée de ventilation standard.
- Faites attention de ne pas endommager le cordon d'alimentation en maniant le produit durant l'installation et en effectuant le raccord final.

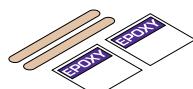
Important : Assurez-vous de ne pas endommager le cordon d'alimentation en faisant passer l'évent au travers des structures de la maison et en le positionnant.

Solin retiré en vue de son remplacement dans l'exemple illustré.



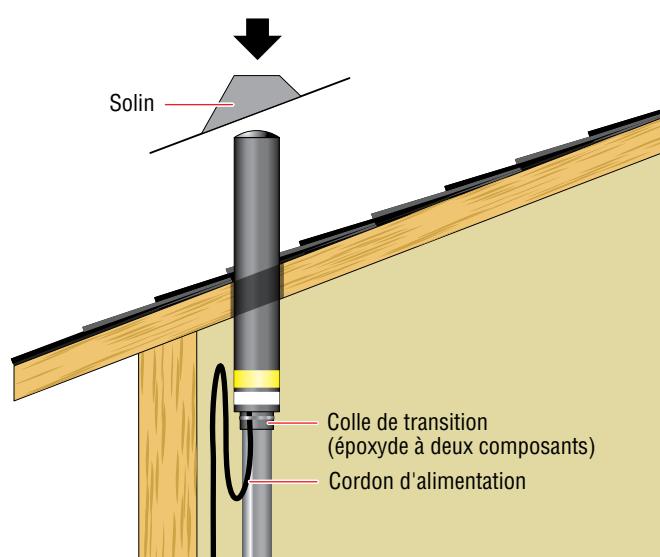
4

- Si un solin en métal ou d'un autre type est utilisé, assurez-vous d'étanchéiser le solin utilisé avec l'évent ArcticVent en vous conformant à des pratiques de construction approuvées standard.
- Raccordez l'extrémité inférieure de l'évent ArcticVent à la cheminée de ventilation non chauffée au point de raccord en utilisant une colle de transition approuvée ou l'époxyde à deux composants fourni.



- Un support (non compris) pourrait être nécessaire pour soutenir le poids de 5 kg (11 lb) ajouté par l'évent ArcticVent. Conformez-vous à des pratiques de construction approuvées pour installer cet élément, s'il est requis.

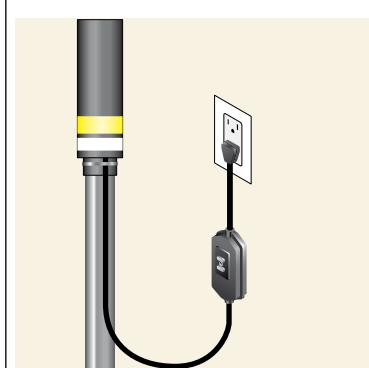
L'installation des éléments de plomberie/mécaniques est maintenant terminée.



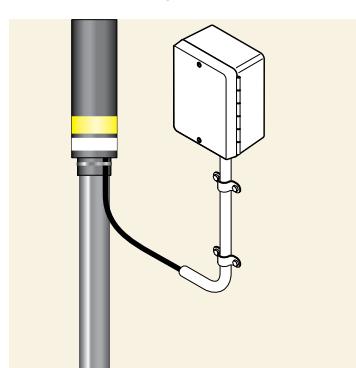
Raccordement électrique

- Une fois l'installation de tous les raccords de plomberie terminée, vous devez maintenant fournir l'alimentation électrique au système ArcticVent. Veuillez lire attentivement les instructions de vérification de système électrique à la page 5.
- Une minuterie comme le produit HLPC-TIMER de Heat-Line peut être ajoutée pour augmenter l'efficacité énergétique.

Modèle enfichable avec dispositif de fuite à la terre (GFCI) illustré.



Modèle à cordon pour connexion directe (CS) illustré. Disjoncteur différentiel de fuite à la terre requis.



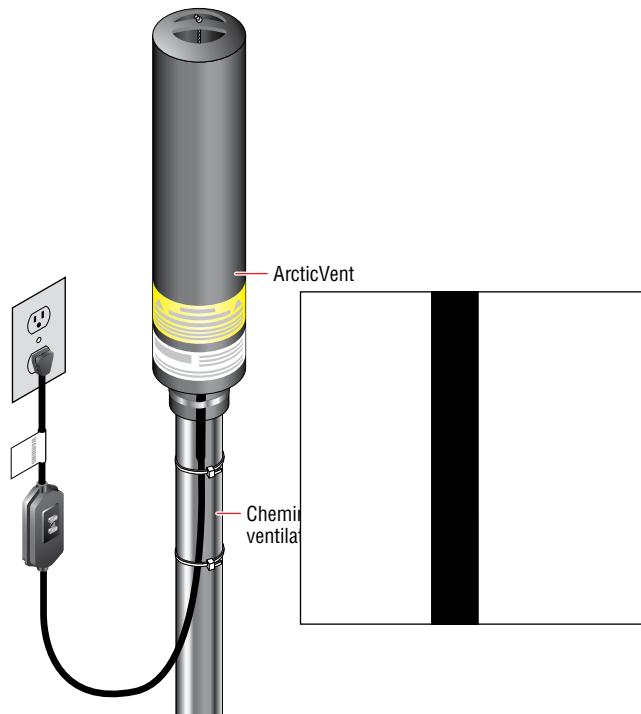
Installation et vérification des éléments électriques

Installation standard du système ArcticVent

- A. Retirez la fiche du système ArcticVent de son emballage protecteur.
- B. Branchez la fiche sur une prise dédiée. Prise de 120 V (5-15R) pour système de 120 V ou prise de 240 V (6-15R) pour système de 240 V.
- C. Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) du dispositif de fuite à la terre du cordon afin de faire allumer le voyant. Si le voyant ne s'allume pas, vérifiez le branchement de la prise sur le circuit électrique. Ne retirez ou ne modifiez pas le cordon.
- D. Appuyez sur le bouton TEST pour éteindre le voyant. Cet état indique que le circuit est intact et entièrement protégé.
- E. Appuyez de nouveau sur le bouton RESET (réinitialisation) afin d'allumer le voyant. Cet état indique que le système ArcticVent est en marche.
- F. Répétez ce processus de vérification au début de chaque saison et tous les mois d'utilisation par la suite.

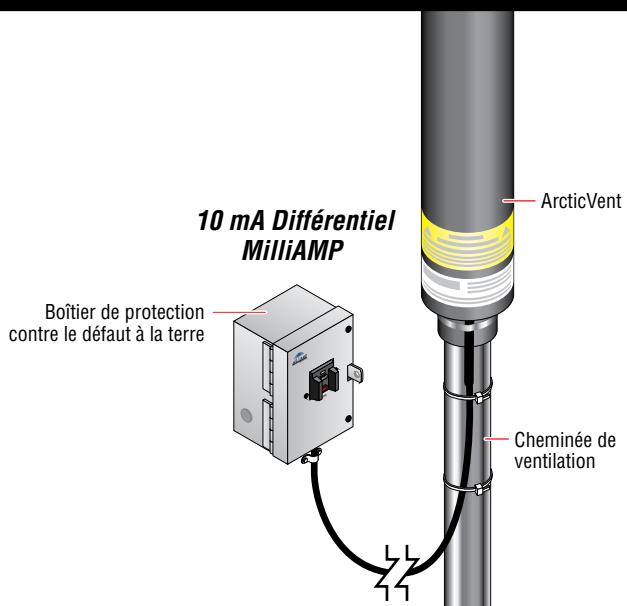
Votre système ArcticVent est maintenant entièrement fonctionnel.

Si votre système ArcticVent devenait défectueux, communiquez avec un électricien de votre région, ou téléphonez à Heat-Line au 1 800 584-4944 pour obtenir de l'aide.



Modèle CS :

- **UN DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LE DÉFAUT À LA TERRE DOIT être utilisé dans le circuit d'alimentation.**
- Le cordon doit être raccordé à un boîtier électrique approuvé au moyen d'un raccord approuvé.
- Le dispositif MA-10 MilliAMP vendu par Heat-Line peut être utilisé comme dispositif de protection contre le défaut à la terre (ce dispositif est fourni avec le boîtier NEMA 3R).



AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ!

- **LE DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LE DÉFAUT À LA TERRE NE DOIT JAMAIS ÊTRE CONTOURNÉ.**
- **N'UTILISEZ PAS DE RALLONGES ÉLECTRIQUES AVEC CE PRODUIT.**
- **LE PRODUIT NE DOIT PAS ÊTRE COUPÉ, PERCÉ OU ALTÉRÉ DE QUELCONQUE FAÇON.**
- **SI VOUS N'ARRIVEZ PAS À RÉINITIALISER LE DISPOSITIF DE PROTECTION CONTRE LE DÉFAUT À LA TERRE, CONTACTEZ UN ÉLECTRICIEN.**
- **POUR DES QUESTIONS SUR LE PRODUIT OU L'INSTALLATION, CONTACTEZ HEAT-LINE.**

Garantie Limitée

Au cours de la période indiquée et sujet aux conditions qui suivent, Heat-Line s'engage à réparer ou remplacer pour les personnes qui l'ont acheté toute partie de votre produit nouveau Artic Vent est considéré comme présentant un défaut de matière ou de fabrication de la part de Heat-Line. Pour tout service garanti veuillez contacter le détaillant autorisé de Heat-Line le plus près.

Heat-Line aura et gardera à tout moment le droit exclusif et l'option de déterminer soit réparer soit remplacer l'ensemble, les pièces ou les composants déficients. **Des dommages causés par la foudre ou par les conditions non contrôlées par Heat-Line ne seront pas couverts par cette garantie. La période de la garantie:**

PÉRIODE DE GARANTIE USUELLE: 60 mois de la date d'achat ou 63 mois de la date de fabrication, selon la première occurrence.

PÉRIODE DE GARANTIE PROLONGÉE: 120 mois de la date d'achat ou 123 mois de la date de fabrication, selon la première occurrence.

LES ACCESSOIRES, LES COMPOSANTS, L'ÉLECTRONIQUE: Pas fabriqués par Heat-Line seront couverts selon les limitations de la garantie du fabricant original.

FRAIS DE SERVICE, ETC.: Heat-Line ne sera DANS AUCUN CAS responsable de ni frais de service ni autres coûts contractés par un client lors du démontage et/ou remontage de tout produit, pièce ou composant quelconque de Heat-Line.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUERA PAS:

- (a) Aux défauts ou au fonctionnement défectueux consécutifs au manquement d'avoir installé, opéré ou entretenu cet ensemble selon les instructions imprimées et fournies;
- (b) Aux problèmes de fonctionnement consécutifs au mauvais usage, à l'accident ou à la négligence;
- (c) Aux services normaux de l'entretien et;
- (d) Aux parties non utilisées conformément aux codes locaux applicables, l'ordonnance et les bonnes pratiques commerciales;
- (e) Si l'unité est déplacée de son endroit original d'installation ou;
- (f) Si l'unité est utilisée pour les buts autre que pour qu'il a été conçu et fabriqué,
- (g) à l'artifice de faute de terre intégrant et à l'électronique rattachée.

AMÉLIORATIONS DES PRODUITS: Heat-Line se réserve le droit de changer ou améliorer ses produits et tout composant quelconque sans être obligé de fournir un tel changement ou amélioration aux ensembles vendus et expédiés antérieurement à ces changements ou améliorations.

EXCLUSIONS À LA GARANTIE: Concernant tout produit Heat-Line, la garantie est strictement limitée à la période du temps indiquée et n'entrainera aucune obligation après son expiration. Il n'y aura aucune garantie en incluant n'importe quelles garanties impliquées ou valeur commerciale ou aptitudes pour n'importe quel achat. Aucune garantie ou représentation faite pour délégué de Heat-Line ne peut ni varier ni augmenter les provisions de ceci.

LIMITATIONS DE LA RESPONSABILITÉ: En aucun cas Heat-Line n'est pas responsable des dommages indirects, imprévus, ou spéciaux consécutifs à n'importe quel produit ou pièce de Heat-Line d'une manière quelconque. Par manque de preuve convenable de la date d'achat, la date où cette garantie entrera en vigueur sera basée sur la date de la fabrication plus de 90 jours.

Heat-Line Un Système de Protection Contre le Gel

1095 Green Lake Road
Algonquin Highlands, ON Canada
K0M1J1
Fr : 1 844 584-5474
Tel : 1 705 754-4545
1 800 584-4944
info.fr@heatline.com / info@heatline.com
www.fr.heatline.com / www.heatline.com

Heat-Line et ArcticVent sont des marques enregistrées de la société de Heat-Line.

Important : Toutes les renseignements, y compris les illustrations, sont considérés fiables. L'utilisateur néanmoins, évaluera de façon indépendante la pertinence de chaque produit pour l'application particulière. Heat-Line, division de Christopher MacLean Ltée, fait aucune garantie pour la précision ou l'état complet des informations et nient toutes responsabilités pour l'utilisation. Les seules obligations de Heat-Line sont celles dans les termes standard de Heat-Line et les conditions de vente pour ce produit et va en aucun cas faire Heat-Line responsable pour chacun des dommages accessoires, indirects, ou importants émanant de la vente, la revente, utilisent ou le mauvais usage de produits. Les spécifications sont soumises au changement sans préavis. En plus Heat-Line réserve le droit de faire des changements sans notification à l'Acheteur – au traitement ou au matériel qui n'affecte pas la conformité à toute spécification applicable.



ArcticVent^{MD}
Formulaire de Garantie

FÉLICITATIONS!

Vous venez d'acheter le système de protection de gel intérieur le plus avancé disponible sur le marché, soutenu selon la meilleure garantie offerte dans l'industrie. Votre système ArcticVent vient avec une garantie limitée de 5 année standard avec une garantie limitée de 10 année optionnelle disponible.

~ *La garantie s'applique seulement à l'acheteur original du produit et n'est pas transmissible à tout moment pour une raison quelconque. La forme de garantie doit être remplie et rendue à Heat-Line dans 6 mois de date de facture ou la date de fabrication d'unité plus 9 mois pour être éligible pendant le 10 an a prolongé la garantie. ~*

ADRESSE POSTALE DE PROPRIÉTAIRE

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Prov/État _____ Postal/ZIP _____

Pays Canada
 USA Autre: _____

Tél. Résident _____

Email _____

ADRESSE D'INSTALLATION (si différente que postage)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Prov/État _____ Postal/ZIP _____

Pays _____

Office/Cell _____

INFORMATION DE PRODUIT

Produit Cat.# _____

Type d'Installation: Residential
 Commercial
 Industrial
 Other: _____

de Série _____

INFORMATION DE GARANTIE

Garantie limitée de 5 année: **INCLUS**

Garantie limitée de 10 année: 95.00\$

DÉTAILS DE PAIEMENT POUR GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANNÉE

Taxes et Devises

Si une adresse Canadienne	Sous total: _____
Taxe Provincial %: _____	Taxe Due: _____
Total en monnaie CDN: _____	

MÉTHODE DE PAIEMENT

Cheque

Enfermez et discernez à Heat-Line pour le montant complète

Carte de crédit:

Mastercard ou

Visa

Nom sur la Carte: _____

Numéro de Carte: _____

Date d'expiration: _____

GARANTIE LIMITÉE

Au cours de la période indiquée et sujet aux conditions qui suivent, Heat-Line s'engage à réparer ou remplacer pour les personnes qui l'ont acheté toute partie de votre produit nouveau Artic Vent est considéré comme présentant un défaut de matière ou de fabrication de la part de Heat-Line. Pour tout service garanti veuillez contacter le détaillant autorisé de Heat-Line le plus près.

Heat-Line aura et gardera à tout moment le droit exclusif et l'option de déterminer soit réparer soit remplacer l'ensemble, les pièces ou les composants défectueux. **Des dommages causés par la foudre ou par les conditions non contrôlées par Heat-Line ne seront pas couverts par cette garantie. La période de la garantie:**

PÉRIODE DE GARANTIE USUELLE: 60 mois de la date d'achat ou 63 mois de la date de fabrication, selon la première occurrence.

PÉRIODE DE GARANTIE PROLONGÉE: 120 mois de la date d'achat ou 123 mois de la date de fabrication, selon la première occurrence.

LES ACCESSOIRES, LES COMPOSANTS, L'ÉLECTRONIQUE: Pas fabriqués par Heat-Line seront couverts selon les limitations de la garantie du fabricant original.

FRAIS DE SERVICE, ETC.: Heat-Line ne sera DANS AUCUN CAS responsable de ni frais de service ni autres coûts contractés par un client lors du démontage et/ou remontage de tout produit, pièce ou composant quelconque de Heat-Line.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUERA PAS:

- (a) Aux défauts ou au fonctionnement défectueux consécutifs au manquement d'avoir installé, opéré ou entretenu cet ensemble selon les instructions imprimées et fournies;
- (b) Aux problèmes de fonctionnement consécutifs au mauvais usage, à l'accident ou à la négligence;

PREUVE D'ACHAT

Si une preuve de copie d'achat est soumise avec ce formulaire de demande de garantie, la période de garantie sera efficace à partir de la date de facture. En absence de preuve appropriée d'achat, la date d'entrée en vigueur de cette garantie sera basée sur la date de fabrication d'unité plus 3 mois.

Preuve d'achat (facture) attaché: Oui Non

En signant ci-dessous, vous confirmez que vous avez lu et comprenez le document de garantie limitée.

Signée:

Date:

Le formulaire de garantie doit être rempli et rendue à Heat-Line dans 6 mois de date de facture ou la date de fabrication d'unité plus 9 mois pour avoir droit pendant 10 ans à prolongé la garantie.

Heat-Line et ArcticVent sont des marques enregistrées de la société de Heat-Line.

Heat-Line Un Système de Protection Contre le Gel

1095 Green Lake Road / Algonquin Highlands, / ON Canada K0M 1J1 / info@heatline.com / www.heatline.com